



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation
Professionnelle, de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
- Section Départementale des Landes -

Maison des syndicats 97 Place de la Caserne Bosquet
BP 217 - 40004 Mont de Marsan cedex -
Tél. : 06 84 73 93 43 (Isabelle BENQUET) / 07 81 24 53 96 (Nicolas GUYARD)
Email : fnecfp.fo40@free.fr

LANDES

Compte rendu CTSD 40 Jeudi 05 novembre 2020

9 h 32

Le Dasen se présente et le CTSD commence par une minute de silence.

« Le rôle d'un Dasen c'est le rôle de pilote avec des valeurs humaines. »

Déclarations

FSU : comment comprendre tout ce que nous venons de vivre ? Ministre méprisant et autoritaire. Il avait 6 mois pour préparer cette seconde vague. Nous proposons l'imputabilité de la maladie au service.

UNSA : bienvenue et vivement le dialogue constructif. L'islamisme est un fascisme. Vive la République. L'UNSA des Landes fera vivre l'humanisme. Le désarroi est profond pour les personnels dans ces conditions sanitaires. Nous voulons que les difficultés ne soient traitées que par une seule voix, celle du Dasen. Enseignement en présentiel/distanciel doit se préparer, le cumul n'est pas possible.

FO : (cf annexe)

Dasen : je ne répondrai pas à tout, et surtout pas aux aspects nationaux. La modification de l'hommage à Samuel Paty était liée au contexte sanitaire et aux menaces terroristes.

Réponse à FO : Je suis pour la protection juridique, qui n'est pas suffisamment saisie. C'est un droit insuffisamment utilisé. Il faut aussi faciliter le dépôt de plainte.

Protection des espaces scolaires : il faut réaliser les exercices PPMS

Je souhaite un CDEN spécial pour partager les visions des partenaires (laïcité, liberté d'expression, parentalité, radicalisation etc.) ça changerait des approches comptables qui souvent phagocytent les CDEN.

Protocole sanitaire : il n'est pas question de céder sur le port du masque. La loi prescrit et la santé des personnels en dépend. Il est hors de question de refaire comme pendant le confinement l'approfondissement des inégalités scolaires.

Un point avec les PIAL sera bientôt fait.

Adoption des 10 PV ?

Adoptés à l'unanimité après modif par l'UNSA dans les PV des CTSD du 14 avril et du 29 juin 2020.

FO : nous pensions qu'il ne devait y avoir lors de ce CT que deux représentants par OS, or la FSU siège à 3 !

Dasen : C'est un expert, il a été « convié » à venir avant que l'administration ne réduise la réunion à deux membres en présence par organisation syndicale (les autres étant en vidéo)

Carte scolaire Premier degré

DASEN : On constate une baisse globale des effectifs.

Baisse démographique (- 480). Il y a eu un redéploiement du nombre de postes, mais il faut accueillir les – de 3 ans dans les zones d'éducation prioritaires.

Baisse du nombre d'élèves de trois ans accueillis : démographie en baisse, et augmentation de l'instruction dans la famille. De 283 à 438 élèves au niveau départemental en maternelle. Certes,

c'est lié au contexte sanitaire mais c'est aussi mouvement profond. L'enseignement privé connaît la même baisse.

Les ULIS de Pouillon et de Tartas ont été créées quand le nombre d'élèves suffisant a été constaté mais on oublie les écoles à une ou deux classes, qui n'ont pas d'accès à une ULIS, alors : quelle équité territoriale ?

Prévision pour 2021 : - 450 élèves maternelle / élémentaire

FO : Ces constats tiennent-ils compte des effets du confinement ?

Le constat date d'octobre (22 septembre en primaire), il tient donc compte des mouvements de population après la première phase du confinement.

Tyrosse sud et Dax centre Landes, baisse plus importante du nombre d'élève que prévue.

Le DASEN veut s'engager dans une logique positive de l'EN face aux privés, et communiquer en ce sens.

UNSA et FSU : il faut réfléchir ensemble à ce glissement d'élèves vers l'instruction à domicile, qui peut ne pas être étranger au discours du ministre sur les collègues (« profs décrocheurs » etc.)

UNSA : nous ne sommes pas suffisamment formés à la communication pour rendre attractifs

FSU : nos relations avec la presse sont compliquées, aucune retranscription des portes ouvertes par Sud Ouest, alors que oui pour le privé.

Dasen : j'ai moi-même déjà dû croiser le fer avec le journal SO.

L'année dernière pas de fermeture d'école, cette année pas de fermeture de classe sans l'avis du maire dans les communes de - 5000 habitants. Une dizaine de classes auraient pu être fermée, elles ne l'ont pas été. Le nombre d'élèves par classe baisse globalement.

Il faut être attentifs à chaque école dans le cadre des moyens alloués. Ne pas prendre sur les moyens de remplacement.

Collèges

Dasen : le département a gagné 332 élèves essentiellement sur le niveau 5ème.

FSU : y a-t-il une difficulté de recrutement pour la 6ème Segpa sur Hagetmau ?

Une contractuelle Psy EN a été embauchée le 14 septembre.

Le taux d'HSA n'est pas disproportionné (augmentation de 0,4 par rapport à l'année dernière) attendu que le nombre de BMP est transformé en HSA fin septembre.

FSU : problèmes de sur-effectifs à Cel le Gaucher, St Geours de Maremne, Tartas, St Sever...

Dasen : il y a bien eu 8 HSA à St Sever où je suis allé mais je ne sais quel choix en a été fait.

SNES redemande la prise en compte des élèves d'ULIS dans les effectifs.

Le DASEN : on doit réussir l'inclusion.

Lycées Professionnels

38 élèves de plus

FSU : il semble que les effectifs ne soient pas ceux que vous dites : on souhaiterait que les prévisionnels tiennent compte de nos remarques.

FO : pour Estève on avait insisté concernant les effectifs prévisionnels en carrosserie, on avait raison et on souhaiterait que les collègues qui demandent à être reçus le soient.

LGT

Les effectifs baissent de 40 élèves

A la rentrée 2021, on devrait avoir une augmentation sensible de secondes, il s'agira d'agir en amont pour ne pas être pris à la gorge.

On voit, concernant les enseignements de spécialité, un abondement des filières scientifiques, mais de 1ère à 1ère, en deux ans, on a un rééquilibrage vers SES et HLP.

FO : Pour des raisons sanitaires, la question du dédoublement des classes pour un respect d'un protocole acceptable va devoir se poser. La rectrice accepte que des établissements fonctionnent lorsqu'ils font la preuve que le risque sanitaire y est important. Elle attend les instructions du ministre. Conséquemment, il va falloir parler de l'allègement des programmes, car un dédoublement des classes doublera le temps de parvenir à boucler le programme.

FSU : Bien sûr. Ok avec FO, le Snes-FSU a envoyé un communiqué qui sera lu aux CdE, et qui sera lu en CA là où on est élus concernant le dédoublement et le refus du travail hybride.

Dasen : puis-je avoir ce communiqué ?

Questions diverses

Un « Pack COVID » vient d'être validé, il vous sera envoyé.

FSU : Le SNEP demande le report de la réforme du bac d'un an compte tenu des conditions de travail.

Dasen : les équipements et vestiaires sont ouverts pour les publics scolaires

Dès qu'il y a un lien entre maladie et établissement il y a maladie professionnelle

La formation AESH va continuer en distanciel (30 FOAD) ou 60 heures pour celles qui n'ont pas encore eu de formation car embauchées en février.

FO : Pouvez-vous faire un message aux CdE pour leur rappeler que durant cette période le droit syndical de visite d'écoles et d'établissements demeure inviolable ?

Dasen : dites-moi plutôt en particulier là où ça coince ?

FO : Problème au CLG de Grenade pour HIS

Dasen : OK, je m'en occupe

Voeu

Dasen : Ce n'est pas des compétences du CTSD

FO : C'est pourtant à l'occasion du CTSD, du CDEN que des positions syndicales et départementales peuvent être éclaircies. Jusqu'à aujourd'hui cela n'avait pas posé problème.

Dasen : il n'est pas dans les attributions d'un CTSD de voter des voeux, mais si vous souhaitez le lire...



COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL DÉPARTEMENTAL 40 DU 5 NOVEMBRE 2020

VOEU FORCE OUVRIERE

« contre la répression administrative »

Le CTSD des Landes réuni ce jour, jeudi 5 novembre 2020, condamne l'acharnement administratif contre « les 4 de Melle », et souhaite voir levées les sanctions dont ils sont victimes.

Le CTSD des Landes demande au Ministre de l'Éducation Nationale d'intervenir en protection des collègues poursuivis, afin que soient levées les sanctions contre eux, et que ceux-ci soient réintégrés sur leurs postes.

Le CTSD des Landes condamne plus généralement la criminalisation des contestations et des revendications des personnels, et souhaite voir respectée la pleine et entière liberté d'expression en acte et non « en sacrifiant la réalité à l'apparence »*.

UNSA : nous ne nous associons pas à ce texte mais en profitons pour dire que l'UNSA, avec le

Snpden, apporte son soutien à la CdE de Conflans-Ste-Honorine, qui a été insultée sur les réseaux

sociaux. Ce sont tous les personnels qu'il faut protéger.

FSU : on s'associe pleinement au voeu de FO.

Fin 12 h 32

* « lettre aux instituteurs et institutrices », Jean Jaures, La Dépêche, 15 janvier 1888